



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

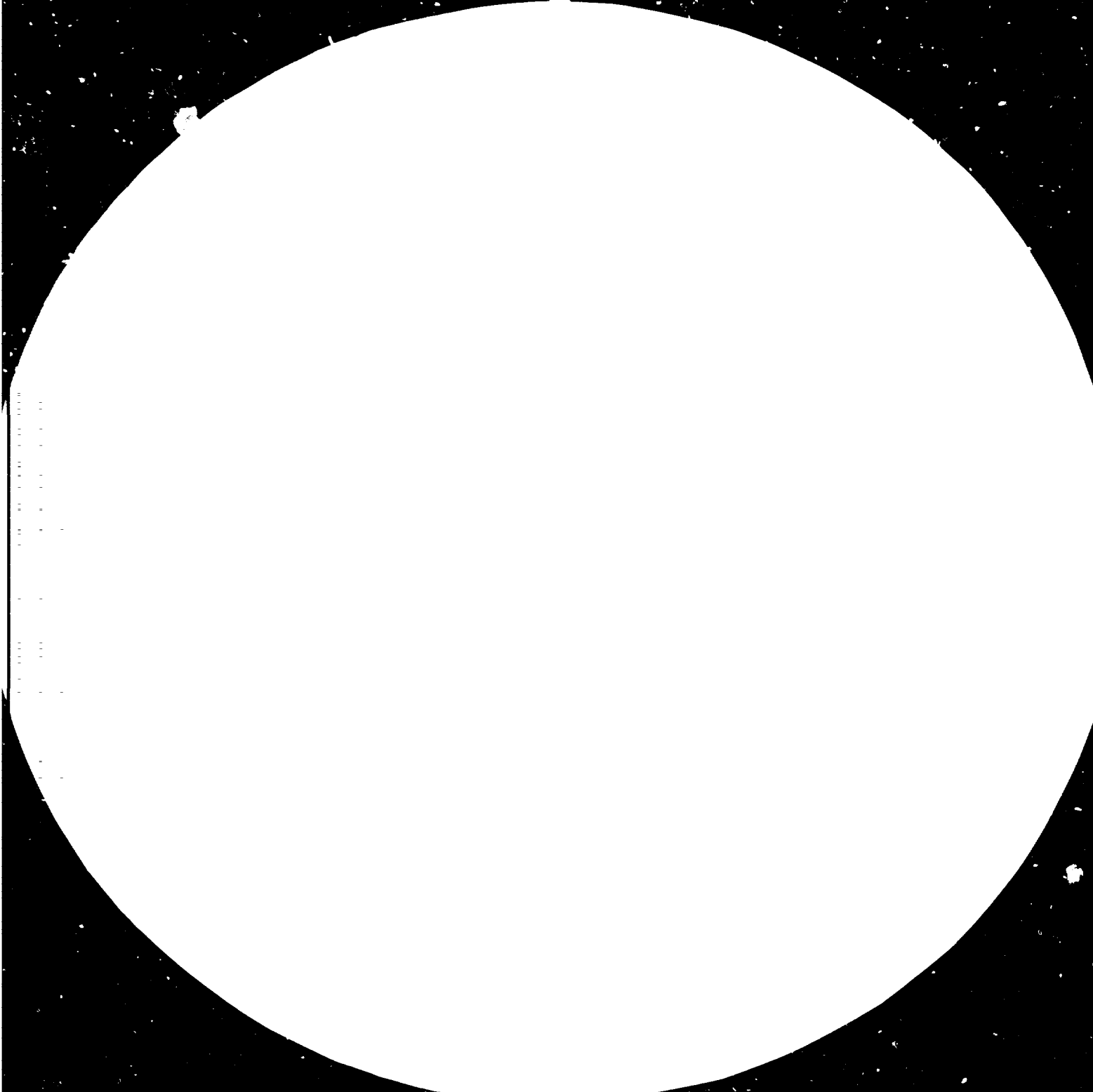
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.8



3.2



4.0



5.0



Microcopy Resolution Test Chart, NBS 1963-64

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE

1963 O - 348-000

Préface

Depuis 1967, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) s'emploie à remplir son mandat qui est « de favoriser et d'accélérer l'industrialisation des pays en développement » en répondant aux demandes de coopération technique dans tous les domaines de l'industrie qui lui sont présentées par les gouvernements de ces pays.

Cet appui à l'industrialisation, moyen d'améliorer les niveaux de vie de près des trois quarts de la population mondiale, a été défini pour la première fois en novembre 1966 dans la résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale des Nations Unies, et par la suite intensifié. La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, adoptés par la deuxième Conférence générale de l'ONUDI en 1975, ont préconisé un effort international afin d'augmenter la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale et de la porter à 25% d'ici à l'an 2000. L'importance de cet objectif a été réaffirmée lors de la troisième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à New Delhi (Inde) au début de 1980, avec l'adoption de la Déclaration et du Plan d'action de New Delhi concernant l'industrialisation des pays en développement et la coopération internationale en vue du développement industriel de ces pays.

La série de publications intitulée *ONUDI et Industrialisation*, dont fait partie la présente brochure, a pour objet de décrire brièvement la contribution que l'ONUDI, par l'intermédiaire de sa Division des opérations industrielles, apporte à l'industrialisation du monde en développement et de donner des exemples de l'action menée pour accélérer ce processus.

FINANCEMENT DES ACTIVITES DE L'ONUDI

La plus grande partie des dépenses d'administration et de recherche de l'ONUDI, qui approchent actuellement de 48 millions de dollars des Etats-Unis par an, est couverte par le **budget ordinaire** de l'Organisation des Nations Unies, de même que certaines dépenses moins importantes correspondant à des activités de consultation et de formation. Une fois devenue institution spécialisée dans le cadre du système des Nations Unies, l'ONUDI cessera d'être financée par des sources centrales de l'Organisation des Nations Unies et s'en remettra à son propre budget constitué par les contributions de ses Etats membres.

En ce qui concerne les programmes d'assistance technique pour des projets exécutés dans les pays en développement, le financement est assuré par des sources diverses, dont les plus importantes sont indiquées ci-après.

La plus grande partie – environ 70% du total – des activités hors siège de l'ONUDI est financée par le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**. Ainsi, une proportion élevée des projets hors siège de l'ONUDI doivent être approuvés par le PNUD avant d'être mis en œuvre. Comme ce sont les contributions des Etats membres – développés ou en développement – qui constituent la source de ces fonds, on peut vraiment dire que les activités hors siège de l'ONUDI sont des programmes d'auto-assistance, entrepris uniquement à la demande des gouvernements des pays en développement et financés par des ressources à la fourniture desquelles participent bon nombre de ces pays. Ces fonds, en provenance du PNUD, sont alloués à des pays à titre individuel jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé connu sous le nom de chiffre indicatif de planification (CIP). Ils couvrent l'ensemble de l'assistance accordée à ces pays par l'Organisation des Nations Unies, l'industrialisation ne représentant qu'un des nombreux programmes exigeant un appui financier.

Ordinairement, la durée des programmes par pays est de cinq ans et les fonds disponibles, qui varient d'un pays à l'autre et sont plus élevés pour les pays les moins avancés, doivent être affectés à des projets spécifiques entrepris dans un pays pendant cette période de cinq ans.

Les fonds alloués pour les **Services industriels spéciaux (SIS)** sont destinés à financer une gamme restreinte de services d'experts qu'il est parfois nécessaire de fournir pour répondre à des besoins hautement prioritaires et imprévus. Le programme des SIS est limité à des projets à court terme de coût peu élevé; au cours des dernières années, 3,5 millions de dollars des Etats-Unis ont été assignés annuellement à son appui.

Le **Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI)** a été créé pour financer des projets novateurs, de préférence des projets ayant un effet multiplicateur. Le Fonds est constitué par les contributions qu'annoncent les gouvernements, en précisant dans certains cas à quelle fin

elles doivent être utilisées. Les annonces sont faites en monnaies convertibles ou non convertibles.

Les **Fonds d'affectation spéciale** sont fournis par les gouvernements participants pour des projets spécifiques à exécuter par l'ONUDI conformément aux accords conclus avec les pays donateurs. Ils servent en général à financer la fourniture d'une assistance technique et de services d'experts, et la formation de spécialistes.

Le **programme ordinaire d'assistance technique**, de modeste importance, fournit des fonds pour des types d'assistance technique qui complètent d'autres programmes ou qui se prêtent mal à d'autres formules de financement. Il a notamment pour avantage de permettre une certaine souplesse dans les dépenses, puisque l'allocation des fonds disponibles relève entièrement du principal organe directeur de l'ONUDI, le Conseil du développement industriel. Les activités qu'il finance sont axées sur les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, sur la coopération technique entre pays en développement, et sur la création et le renforcement des moyens de formation industrielle dans les pays en développement.

Les industries du cuir et des articles en cuir

A des degrés divers, la plupart des pays du monde possèdent déjà des industries du cuir et des articles en cuir, ne serait-ce que parce que la plupart d'entre eux ont des troupeaux d'animaux domestiques : bovins (y compris buffles), moutons, chèvres, chevaux ou porcs utilisés soit pour la viande soit pour la traction de véhicules ou de charrues. Parmi les principaux sous-produits de l'abattage de ces animaux, il y a les cuirs ou peaux, qui, après salage et tannage, peuvent être utilisés pour la fabrication de chaussures et de vêtements, d'ustensiles et d'instruments ainsi que d'articles de jeux.

Dans de nombreux pays en développement, les peaux servent déjà à la production de cuir et d'articles en cuir destinés soit au marché local, soit, lorsque l'offre est suffisante et que la qualité convient aux acheteurs, aux marchés d'exportation, source potentielle de revenus. Pourtant, dans certains pays en développement, l'industrie du cuir et des articles en cuir reste embryonnaire et ne fait que répondre à la demande locale, qui porte seulement sur les chaussures et les instruments de travail simples; dans d'autres pays, cette industrie peut avoir atteint un stade intermédiaire; des vêtements et des articles divers y sont fabriqués pour répondre aux besoins essentiels du marché national et une partie des peaux et cuirs semi-tannés produits par les tanneries locales sont vendus à l'exportation, après sélection par les acheteurs. Bien entendu, il existe aussi un petit nombre de pays en développement qui disposent de quantités abondantes de peaux de bonne qualité, transformées en cuir sur place, dans de vastes tanneries bien équipées, pour la fabrication d'articles en cuir à l'étranger. Ces pays en développement avancés ont en général leurs propres industries de fabrication d'articles en cuir et produisent des vêtements, des chaussures, ainsi que des produits industriels et d'autres produits de consommation confectionnés à partir du cuir local et destinés tant au marché intérieur qu'à l'exportation.

Deux institutions du système des Nations Unies ont à connaître des industries du cuir et des articles en cuir, mais à des stades différents de la production des peaux et des cuirs. Les stades initiaux – élevage, zootechnie, abattage, dépouille et salage – concernent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'ONUDI intervient lorsque les cuirs et peaux bruts ou traités en vue de leur conservation arrivent à la tannerie pour subir un traitement industriel et être transformés en divers types de cuir. Dans le cadre de l'assistance qu'elles fournissent aux industries, l'ONUDI et la FAO travaillent en étroite collaboration.

La capacité de l'ONUDI à aider les industries du cuir et des articles en cuir peut intéresser les gouvernements des pays en développement produi-

sant du cuir et des articles en cuir à trois stades différents: au stade initial, alors que certaines ressources locales et un potentiel de production d'articles en cuir ont été déterminés; au stade intermédiaire, où il existe des installations de tannage et des unités de fabrication d'articles en cuir destinés au marché local; et au stade avancé, où la production de cuirs wet blue, de cuirs en croûte ou de cuirs finis, de chaussures, de vêtements, d'accessoires en cuir, etc., destinés au marché national ou aux marchés étrangers est bien établie.

A la demande du gouvernement d'un pays en développement, l'ONUDI aide au développement des industries du cuir et des articles en cuir sous tous ses aspects, depuis la création et l'exploitation de tanneries jusqu'au stade final de la commercialisation, en coopération avec le Centre du commerce international (CCI), de cuir, chaussures, vêtements et autres articles en cuir. L'ONUDI participe au développement d'industries connexes telles que celles de la chaussure, des vêtements ou des accessoires de mode. Pour l'organisation des programmes de formation, elle coopère avec l'Organisation internationale du travail (OIT).

LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS DANS LE SECTEUR DES INDUSTRIES DU CUIR

Avant de lancer un projet de création d'une nouvelle industrie ou de transformer une petite entreprise rurale de type artisanal en une unité industrielle, il convient d'évaluer, selon des critères techniques, la justification du projet. Si le projet est jugé raisonnable, on entreprend une étude de faisabilité en profondeur portant notamment sur la qualité des cuirs et des peaux, l'offre de main-d'œuvre, les coûts de production, les bénéfices, et la nécessité de recourir à des experts pour gérer l'entreprise au début et former le personnel indispensable. En Gambie, par exemple, une telle étude a été entreprise en vue de déterminer si le projet de création d'une tannerie était viable.

Lorsque le projet prévoit l'utilisation de cuirs importés et la fabrication d'articles en cuir sans création de tanneries sur place, il convient aussi de s'efforcer de déterminer dans l'étude de faisabilité l'importance des besoins locaux en produits finis, de comparer ces produits aux produits importés, aux points de vue coût et qualité, et de se pencher sur des considérations qui, pour être éloignées du sujet, n'en sont pas moins importantes: l'introduction de processus de fabrication à forte intensité de travail et les économies de devises étrangères dont il y a pénurie, que peut assurer la fabrication de produits locaux à partir de matières premières importées.

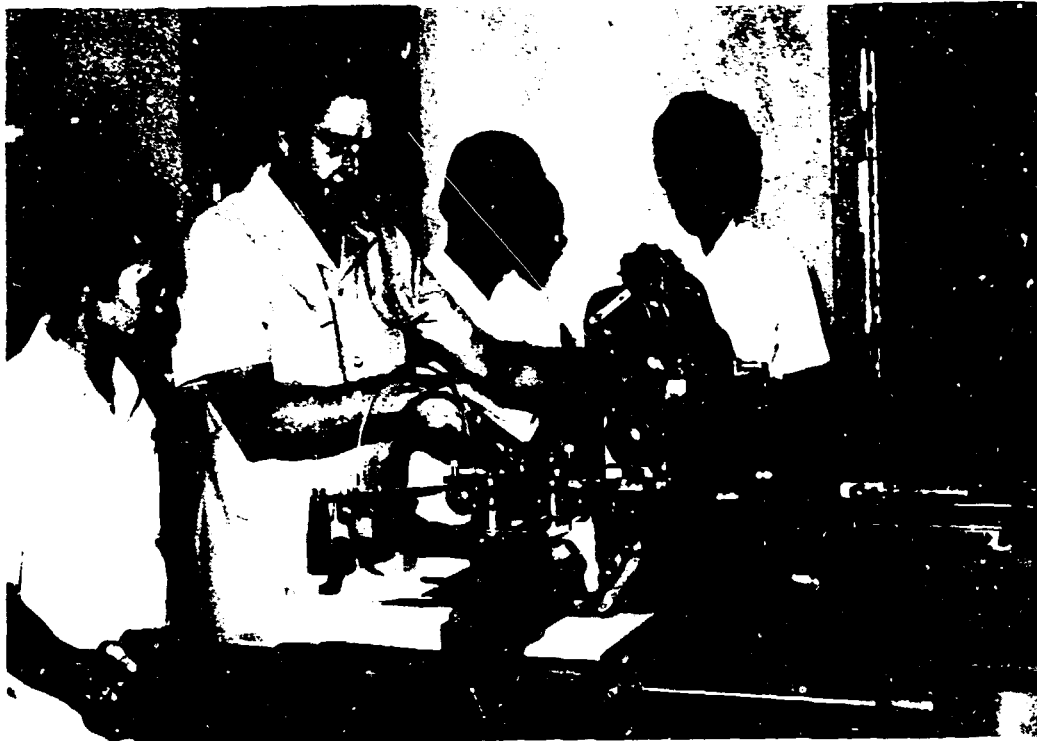
L'ONUDI aide aussi les pays en développement à évaluer les propositions et soumissions de prix portant sur du matériel industriel ou les propositions d'investissement qui leur sont faites. Ce service qu'assure l'ONUDI, qui offre des avis d'experts impartiaux, présente un intérêt particulier pour des pays peu habitués à évaluer des projets d'investissement importants.

Une fois déterminée la faisabilité d'un projet, l'ONUDI peut aider les pays à réaliser les tâches pratiques qu'implique la création d'une industrie: formation des ouvriers sur le terrain et formation à l'étranger des cadres



*Les anciennes techniques de tannage (ph
nouvelles et faisant appel à des machines mo*





Formation à l'utilisation d'une machine moderne de classement pour la production de patrons de chaussures



Fabrication de chaussures dans l'usine de Saint-Christophe avec des machines modernes

(ouvriers qualifiés, techniciens, concepteurs et administrateurs), contrôle de la qualité des matières premières de base et des produits finis, conception et présentation des produits finis, commercialisation et recherche de débouchés. En Ethiopie, par exemple, outre l'assistance technique qu'elle fournit aux tanneries et fabriques de chaussures existantes, l'ONUDI aide à la création d'une industrie de production de vêtements et de divers articles en cuir.

CONCEPTION ET MISE AU POINT DE PRODUITS

Les pays en développement ne peuvent s'affirmer sur le marché de la mode que s'ils sont en mesure de suivre les goûts toujours changeants du public, qui ont une importance toute particulière dans le secteur de la chaussure et de l'habillement féminins, de même que dans celui des sacs, mallettes de maquillage et autres accessoires de mode. Dans ces divers domaines, il est indispensable de posséder d'excellentes aptitudes aux activités de création, de suivre constamment l'évolution du goût et d'être prêts à s'adapter rapidement à la production de séries d'articles à la mode. Plusieurs projets de l'ONUDI ont été réalisés avec succès en matière de création d'articles en cuir, dans le domaine de la chaussure en particulier, et les experts concepteurs de l'ONUDI y ont participé en créant toute une gamme de produits destinés tant aux marchés intérieurs qu'à l'exportation, en adaptant aux besoins les installations de production existantes. Des cours de formation ont été dispensés à l'intention des sérieux et des ingénieurs et concepteurs de l'industrie de fabrication d'articles en cuir. La création constitue un domaine très sélectif; elle exige de hautes qualités artistiques, surtout lorsqu'il s'agit de pénétrer le marché d'exportation, hautement compétitif.

Le meilleur conseil qui puisse être donné aux pays en développement ne possédant pas l'expérience du marché de la mode est de s'intéresser d'abord aux catégories d'articles en cuir les plus classiques : vêtements pour hommes, chaussures et bottes ordinaires, accessoires de cuir n'appartenant pas au domaine des articles de mode, ballons, articles de sellerie, etc. Après avoir acquis la compétence requise dans ces secteurs, ils pourront éventuellement aborder le marché plus exigeant des articles de mode. Lorsqu'ils décideront de franchir ce pas, l'ONUDI pourra mettre à leur disposition ses conseils d'experts et ses services spécialisés, et notamment la recherche de débouchés et les réseaux d'information sur les marchés, dont dépend pour une bonne part la prospérité d'un commerce d'articles de mode.

Un bon exemple de l'assistance accordée par l'ONUDI en matière de création et de mise au point de produits est celui de la fabrique de chaussures implantée à Saint-Christophe. Cette île des Caraïbes ne disposait d'aucune source locale de cuir et n'avait jamais produit de chaussures en grosses quantités. Les études de faisabilité menées avec l'aide de l'ONUDI ont révélé l'existence d'une demande en ce domaine dans la partie orientale des Caraïbes. Aucun dessinateur de mode qualifié ne pouvant être trouvé sur l'île, il a été décidé de concentrer la production sur un modèle

de chaussures de cuir simple et robuste, du type porté communément par les hommes, et parfois par les femmes, de la région, tant au travail que pour les loisirs. Les avantages que présente la production d'un tel article sont qu'il peut être fabriqué facilement, qu'il est léger, qu'il a la préférence des jeunes dans de nombreux pays et qu'il peut s'adapter aux changements de la mode. L'usine de Saint-Christophe produit actuellement en différents coloris un modèle de base, qui restera un article courant durant les années à venir. L'ONUDI, qui a apporté son assistance pendant toute la période de réalisation du projet, depuis le stade de l'évaluation initiale jusqu'au stade final de la production, a confié, depuis, la gestion du projet à l'administration publique.

INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE

Les entreprises industrielles, si petites soient-elles, doivent avoir accès à une infrastructure industrielle capable de leur offrir les services nécessaires à la bonne marche de leurs activités dans le monde moderne.

Le terme « infrastructure industrielle » recouvre une très large gamme de services essentiels nécessaires aux différentes industries et qui vont de la



Fabrication de vêtements en cuir au Garment Training Centre de Karachi

mise à la disposition d'installations et services communs dans les domaines industriels aux prestations fournies par des organismes s'occupant de contrôle de qualité, de normalisation ou de titres de propriété industrielle. Les instituts de recherche-développement en sont des exemples types, de même que les centres de formation pour les ouvriers, les cadres et le personnel de direction, les centres d'informations et banques de données, les laboratoires d'essais, les organismes centraux de commercialisation, les corps d'inspecteurs de santé et de sécurité du travail ainsi que les centres juridiques et centres d'études actuarielles, entre autres. Les services très variés existant dans ce vaste domaine ne sont pas tous nécessaires dès les premiers stades d'industrialisation des pays concernés, mais tous ont un rôle important à jouer pour promouvoir le développement industriel.

Ces différents services, qui constituent ensemble l'infrastructure industrielle, peuvent appartenir à de grosses ou à de moyennes entreprises ou être communs à des entreprises privées et à des entreprises publiques, ce qui est souvent le cas lorsqu'il s'agit d'industries nouvelles, de petite taille. Souvent financés jusqu'à présent par d'importantes organisations commerciales ou des groupes de sociétés, ils tendent de plus en plus à être subventionnés par l'Etat ou à être gérés et financés conjointement par l'Etat et par des groupes industriels.

L'ONUDI a aidé un certain nombre de pays à mettre sur pied des organismes spécialisés destinés à assurer la formation, le contrôle de qualité et la mise au point de produits dans tout le secteur du cuir et des articles en cuir. Elle dispose de l'expérience et de la compétence technique nécessaires pour aider aussi bien une société nouvellement créée qu'une grande entreprise qui tente de se développer en s'attaquant à des marchés d'exportation.

L'ONUDI coopère avec les gouvernements pour mettre en place des infrastructures industrielles. Aux Philippines, elle a, grâce à une contribution spéciale de la République fédérale d'Allemagne au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel, contribué à mettre en place un centre de formation et de démonstration de la chaussure et des articles en cuir dont le coût s'élève à 1,3 million de dollars des Etats-Unis. Le centre est doté d'un équipement très important et six experts internationaux dispensent actuellement des cours sur la création de modèles de chaussures et d'articles en cuir et sur les différents processus de fabrication (coupe, piqure, montage et confection). Ces experts apprennent aussi au personnel à utiliser et à entretenir efficacement l'équipement disponible.

L'ONUDI a contribué aussi au financement du Leather Garment Training Centre de Karachi (Pakistan). Parmi les autres établissements auxquels elle a apporté son assistance, on peut citer le Central Leather Research Institute de Madras (Inde), le Leather Research Institute de Jogjakarta (Indonésie), le Centre national du cuir et de la chaussure (Tunisie), le Laboratorio Tecnologico del Uruguay à Montevideo, le Centre du cuir d'Oulan-Bator (Mongolie) et le Tanzania Leather and Allied Industries Corporation (TLAI) de Dar es-Salam (République-Unie de Tanzanie).

*Pour tous renseignements complémentaires sur les activités de l'ONUDI
concernant les industries du cuir et des articles en cuir, écrire à l'adresse
suivante:*

Service des agro-industries
Division des opérations industrielles
ONUDI
Centre international de Vienne
B.P. 300
A-1400 Vienne
(Autriche)



Autres brochures parues dans la présente série

Développement de la construction et des réparations navales (PI/80)

Industrie des matériaux de construction et du bâtiment (PI/76)

Industries du cuir et des articles en cuir (PI/79)

Machines et outillage agricoles (PI/82)

Métallurgie (PI/83)

Produits pétrochimiques (PI/75)

Produits pharmaceutiques (PI/77)

Transformation du bois et produits du bois (PI/78)

